

Marie-Christine TARDY
1 chemin de la Ville
38 240 MEYLAN

Monsieur Jean-Claude Peyrin
28 Chemin de Beausoleil
38240 MEYLAN

Meylan, le 5 janvier 2012

Cher Jean-Claude,

Forte de mon ancrage local, de mon mandat de maire de la plus grande commune de la circonscription après Grenoble et de mon expérience de conseillère régionale, j'ai annoncé le 25 septembre dernier ma candidature aux élections législatives du mois de juin prochain, souhaitant rassembler toutes celles et tous ceux qui aspirent au changement sur la première circonscription.

Plusieurs semaines après cette annonce, sur le fondement de votre fonction de responsable local de l'UMP, vous avez également fait part de votre souhait de vous présenter à ce scrutin.

Vous êtes mon adjoint depuis dix ans au sein de la même majorité municipale. Nous nous connaissons bien et je crois pouvoir dire que nous nous apprécions. Nous partageons des réussites comme nous avons surmonté ensemble des difficultés. Nous avons su toujours faire la part des choses à une époque où certains souhaitaient nous opposer. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui ?

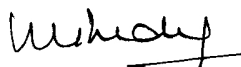
Dans le contexte actuel et compte tenu des caractéristiques de notre circonscription, vous conviendrez avec moi que l'investiture d'un parti ne suffit pas à elle seule pour gagner et elle restreint la capacité à fédérer tous ceux qui aspirent à la victoire de nos idées. Cette victoire passe par le rassemblement du plus grand nombre, le rassemblement des électeurs qui souhaitent le changement sur notre circonscription, quelle que soit leur étiquette politique et quel que soit le choix qu'ils feront lors de l'élection présidentielle.

Aussi, je vous propose de créer cette dynamique au moyen d'une « primaire citoyenne et républicaine » à destination du plus grand nombre. Les Français, de toute conviction, apprécient ce processus démocratique de désignation d'un candidat. C'est une méthode intelligente, moderne, ouverte, qui revivifie notre démocratie et qui est à même de créer cette dynamique que nous souhaitons en faveur du candidat unique choisi.

A ce sujet, le Premier Ministre François Fillon lui-même a souligné au mois d'octobre dernier l'intérêt de cette méthode, déclarant lors d'une conférence de presse « qu'il est naturel d'avoir un processus démocratique de choix des candidats (...) C'est un processus pour ma part auquel j'adhère ».

Je connais votre attachement à la personnalité et aux idées du Général de Gaulle et en cela, je suis convaincue que vous partagerez avec moi cette volonté d'en appeler au choix de tous les électeurs qui souhaiteront participer à cette primaire qui nous conduira à la victoire de nos idées dans la première circonscription.

Je reste à votre disposition pour convenir ensemble des modalités pratiques d'organisation et je vous prie de bien vouloir agréer, cher Jean-Claude, l'expression de mes salutations les meilleures.



Marie-Christine TARDY